

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 16 (1936)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Projet de création d'une Section suisse à la prochaine Foire de Paris  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889127>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PROJET DE CRÉATION d'une SECTION SUISSE A LA PROCHAINE FOIRE DE PARIS

Il y a quelques mois, dans un numéro de notre Revue (N° 7, Juillet-Août 1935, page 129), nous posions la question : « Comment développer la participation de la Suisse à la Foire de Paris? » et nous répondions que le meilleur moyen serait de créer une « Section Suisse » dans laquelle la Chambre de Commerce Suisse en France prendrait l'initiative de grouper le plus grand nombre possible d'échantillons de la production industrielle de la Suisse, en évitant aux entreprises la peine d'organiser elles-mêmes des stands individuels et en obtenant de la Foire de Paris des conditions aussi avantageuses que possible pour cette exposition collective.

Les efforts tentés par la Chambre de Commerce Suisse en France viennent d'aboutir à un accord avec la Foire de Paris particulièrement favorable pour la location et l'aménagement de l'emplacement nécessaire. La Suisse a donc la possibilité d'occuper la place qui lui revient au milieu des Sections étrangères de la Foire de Paris parmi lesquelles nous notons, en Europe : la Belgique, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Suède, etc.; outre-mer : le Canada, le Japon, les Indes anglaises, etc., etc.

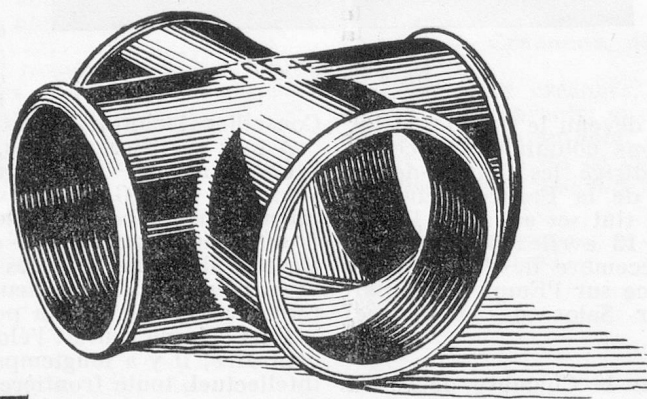
Les conditions offertes à ses membres par la Chambre de Commerce Suisse en France pour participer à cette « Section Suisse » se résument comme suit : cette Association s'occupera elle-même de l'organisation et de la surveillance de cette Section pendant la durée de la manifestation, de sorte que les exposants n'auront qu'à

lui remettre les échantillons qu'ils désireront voir figurer à la Foire de Paris, sans avoir à faire les frais de déplacer une partie de leur personnel; un service de renseignements, assuré par le Secrétariat de la Chambre de Commerce Suisse, fonctionnera au centre de la Section; il aura pour tâche de recevoir les visiteurs, de prendre note de leurs desiderata et de les mettre en relations avec les entreprises dont la production les intéresse. Les frais d'organisation de cette Section seront couverts par une prime fixe de 750 francs français que chaque participant aura à payer à la Chambre de Commerce Suisse; ils n'auront pas d'autres frais à déboursier que ceux résultant du transport et de l'assurance « tous risques », au taux de 9 p. 1000, de la valeur des échantillons exposés.

Ces conditions exceptionnellement avantageuses paraissent devoir amener un grand nombre d'industries suisses à participer cette année-ci à la Foire de Paris; aussi la Chambre de Commerce Suisse en France recommande-t-elle à ses membres de s'inscrire sans retard pour que toutes dispositions puissent être prises à temps afin que satisfaction soit à tous donnée.

Cette « Section Suisse » au sein de la plus importante des foires internationales françaises constituera un nouvel élément de rapprochement économique entre les deux pays qui n'ont point encore tiré tout le parti possible des débouchés qu'ils s'offrent réciproquement. Souhaitons par conséquent un plein succès à la réalisation de ce projet.

## RACCORDS SUISSES EN FONTE MALLÉABLE



**+GF+**

Depuis toujours  
les Meilleurs.